

COMITÉ RÉGIONAL DE L'AFRIQUE

AFR/RC56/R6
1^{er} septembre 2006

Cinquante-sixième session
Addis Abeba, Éthiopie, 28 août-1^{er} septembre 2006

ORIGINAL : ANGLAIS

RÉSOLUTION

REVITALISER LES SERVICES DE SANTÉ PAR L'APPROCHE DES SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES DANS LA RÉGION AFRICAINE

(document AFR/RC56/12)

Le Comité régional,

Rappelant la Déclaration d'Alma Ata de 1978 sur les Soins de Santé primaires;

Conscient de la résolution WHA51.7 (1998) : Santé pour tous pour le XXI^{ème} siècle;

Préoccupé par la lenteur des progrès accomplis par la majorité des pays africains pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement;

Notant que les systèmes de santé nationaux se sont détériorés en raison d'un certain nombre de défis;

Reconnaissant que l'accès universel aux interventions de santé essentielles nécessite des services de santé de district performants et efficaces;

1. **APPROUVE** le document intitulé : «Revitaliser les services de santé par l'approche des soins de santé primaires dans la Région africaine»;

2. **PRIE INSTAMMENT** les États Membres:

- a) d'intégrer dans leurs plans de santé nationaux et de district, les interventions prioritaires destinées à revitaliser les services de santé, sur la base des Soins de Santé primaires;
- b) de veiller à mettre en place un mécanisme de coordination approprié pour harmoniser les rôles complémentaires des structures et institutions des niveaux local, intermédiaire et central;
- c) de réorienter le fonctionnement de leurs hôpitaux pour qu'ils appuient les services de santé de district;

- d) de mobiliser et affecter les ressources de manière à accorder la priorité aux systèmes de santé de district;
- e) de promouvoir la collaboration intersectorielle et les partenariats entre le secteur public et le secteur privé ;
- f) de renforcer les capacités des communautés et d'améliorer leur participation à la planification, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des services de santé;

3. PRIE le Directeur régional:

- a) de fournir des orientations et un appui techniques pour la mise en œuvre des interventions prioritaires destinées à redynamiser les services de santé de district;
- b) de continuer à faire campagne pour un accroissement des ressources destinées à revitaliser les services de santé de district;
- c) de renforcer la collaboration avec les partenaires ;
- d) de faciliter l'échange des données d'expérience et la diffusion des bonnes pratiques entre les pays;
- e) de créer une équipe spéciale régionale sur les Soins de Santé primaires;
- f) de faire rapport au Comité régional, tous les trois ans, sur la performance des services de santé de district dans tous les pays de la Région.

Cinquième séance, 30 août 2006